



SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE :
À VOS DATA, PRÊTS, PARTEZ !

HEXATRUST

CLOUD CONFIDENCE & CYBERSECURITY

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

CYBERSÉCURITÉ &
CLOUD DE CONFIANCE

LE CENTQUATRE

19 SEPTEMBRE 2023

DOSSIER DE SPONSORING

SOMMAIRE

#UECC2023

CONTEXTE DE L'ÉVÉNEMENT

UECC : CONTEXTE ET AMBITIONS
ÉDITION 2022
CHIFFRES
PRESSE & MOMENTS FORTS
PARTENAIRES

PRÉSENTATION D'HEXATRUST

HISTOIRE
QUELQUES CHIFFRES
NOS AMBITIONS

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA CYBERSÉCURITÉ ET DU CLOUD DE CONFIANCE 2023

LIEU
PROGRAMME
PROFIL DES VISITEURS
NOS FORMULES DE PARTENARIAT
SOIRÉE

DEMANDE DE PARTENARIAT

INSCRIPTION
CONDITIONS GÉNÉRALES

CONTACT

LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE LA CYBERSÉCURITÉ ET DU CLOUD DE CONFIANCE

CONTEXTE ET AMBITIONS

L'événement de la rentrée estivale des professionnels de la filière Cybersécurité & Cloud de confiance.



Cette 9ème édition portera haut et fort l'excellence cyber en France en y associant clients, prospects, associations, médias, personnalités et partenaires.

Hexatrust a pour objectif d'amener ses adhérents vers la conquête d'une nouvelle ambition numérique européenne.

SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE : À VOS DATA, PRÊTS, PARTEZ !

LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE LA CYBERSÉCURITÉ ET DU CLOUD DE CONFIANCE

RETOUR SUR L'ÉDITION 2022

En 2022, l'Université d'été d'Hexatrust est devenu « les Universités d'été de la Cyber » et a poursuivi son évolution en créant le **premier salon des solutions souveraines**.



550
participants



43
exposants



La soirée, organisée sur une péniche avait pour thème : « **dénonce ta cyber héroïne** », pour mettre en lumière les **talents féminins de l'écosystème** et susciter des vocations via la mise en place de capsules vidéo de rôles modèles.

LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE LA CYBERSÉCURITÉ ET DU CLOUD DE CONFIANCE

PRESSE



Hexatrust mobilise l'équipe de France de la cyber pour 2023



Université d'été d'Hexatrust : La France doit devenir une équipe pour gagner la campagne Cyber !



Jean-Noël Barrot dévoile ses objectifs pour le secteur de la cybersécurité



Cybersécurité : le ministre du Numérique Jean-Noël Barrot dévoile sa feuille de route



Jean-Noël Barrot, le ministre délégué au Numérique, présente ses objectifs dans la cybersécurité

MOMENTS FORTS



UEHT 2022 avec intervention de Jean-Noël de Barrot



#DénonceTesCyberHéroïnes



8^{ème} édition de l'Université d'été de la Cybersécurité

LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DE LA CYBERSÉCURITÉ ET DU CLOUD DE CONFIANCE

LES PARTENAIRES 2022

PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRES



AVEC LE SOUTIEN DE



HISTOIRE & CHIFFRES CLÉS

H E X A T R U S T
CLOUD CONFIDENCE & CYBERSECURITY

Hexatrust, le **groupement des Champions Français et Européens de la Cybersécurité, du Cloud de Confiance et du Digital Workplace**, lance l'organisation de ses prochaines universités d'été.

Hexatrust est une association à but non lucratif créée en 2013 par Wallix, IDnomic, DenyAll, Ilex, Netheos, TheGreenBow, InWebo, Olfeo, Brainwave, VadeRetro Technology et Bertin IT, dans le but de proposer une gamme performante, cohérente et complète de produits et de services en cybersécurité, sécurité des systèmes d'information et confiance numérique.

100
membres

+6K
spécialistes

+1,4M€
de CA
(adhérents)

Hexatrust, l'association née de la volonté commune de PME et ETI françaises, acteurs complémentaires experts de la sécurité des systèmes d'information, de la cybersécurité et de la confiance numérique.

NOTRE AMBITION

UN GROUPEMENT SOLIDAIRE D'ACTEURS AVEC UNE PORTÉE INTERNATIONALE

Hexatrust est partenaire de Business France et des principaux organisateurs de salons qui mettent en valeur le **savoir-faire français en matière de Cloud et de Cybersécurité à l'étranger**.

CRÉER UN TREMPLIN VERS DE NOUVEAUX MARCHÉS

La communauté Hexatrust favorise le **développement de synergies entre ses membres** et **facilite l'accès à de nouveaux marchés**, notamment dans les nouvelles entités concernées par la directive NIS 2.

ÉVÉNEMENT #UECC2023

LE LIEU

CENT QUATRE #104 PARIS

En perpétuel mouvement, Le CentQuatre-Paris est classé à l'inventaire du patrimoine historique.

Pensé par son directeur José-Manuel Gonçalvès comme une plateforme collaborative, le Cent-Quatre est devenu au fil des ans un lieu de création de la scène artistique et culturelle francilienne.

Lieu de vie atypique et insolite au fort cachet architectural, le 104, situé dans le 19ème arrondissement de Paris intègre un incubateur de start-ups, qui constitue un territoire d'expérimentation à la croisée des arts et de l'innovation.



ÉVÉNEMENT #UECC2023

LE PROGRAMME

9h30 - Accueil / Café

10h15 – Plénière

Introduction – Jean-Noël DE GALZAIN, Président d'Hexatrust

Plénière – Transposition Directive NIS 2 & Impact du CRA : une cyber européenne en application ?

OU IA, quantum et cyber, quels destins croisés ?

Keynote - Baromètre de la souveraineté

12h30 – Cocktail déjeunatoire dans l'espace d'exposition

14h00 – Table ronde n°1 : #SmartCity / Comment rendre la ville plus smart avec le numérique confiance ?

15h00 – Table ronde n°2 : #Santé / La cyber protège l'hôpital du virus !

15h45 – Pause café dans l'espace d'exposition

16h30 – Table ronde n°3 : La cybersécurité des Systèmes Industriels au cœur de NIS2 et de l'industrie 4.0

18h00 – Fin de journée

19h30 – Soirée Hexatrust fête ses 10 ans, et plus jamais sans les CyberHéroïnes ! (sur invitation)

ÉVÉNEMENT

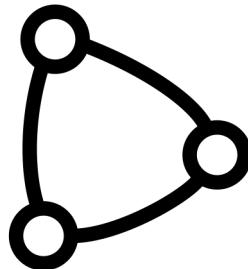
#UECC2023

LE PROFIL DES VISITEURS



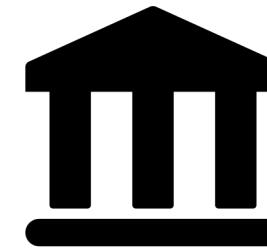
ACHETEURS

RSSI,
DSI,
DPO,
Directeur Sécurité
et Sureté,
Directeur Général,
CEO,
(...)



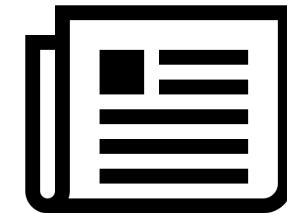
ASSOCIATIONS

-
FÉDÉRATIONS
Président,
Délégué Général,
(...)



INSTITUTIONNELS

Ministre,
Député,
Sénateurs,
(...)



PRESSE

Journalistes
spécialisés,
(...)

ÉVÉNEMENT

#UECC2023

POURQUOI ÊTRE PARTENAIRE ?

L'UECC un événement premium, dynamique alliant à la fois une image institutionnelle et business.



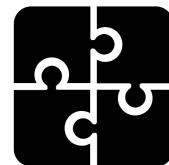
Une journée et un lieu propices aux rencontres et aux échanges



Des échanges/débats sans langue de bois sur les sujets de la filière



Le seul salon dédié aux solutions souveraines



La création de synergie entre membres Hexatrust



Des conférences et tables rondes réservées aux experts du domaine



Une visibilité pour des acteurs français de toutes tailles

NOS FORMULES DE PARTENARIAT

PACKAGE DIAMANT - 15 000,00€ HT

1 espace de 9 m2, emplacement stratégique comprenant :

- 1 mur d'image (fichier créa à fournir)
- 1 empreinte moquette
- 1 mange-debout & 2 tabourets

1 insert dans le welcome pack

5 entrées partenaires journée

2 entrées partenaires **soirée** des 10 ans

1 intervention en plénière

Récupération des leads en post-event

Invitation personnalisée partenaire principal des UECC



Photo non contractuelle

VISIBILITÉ

- Logo (grand) sur la page de l'événement
- Logo (grand) sur les plaquettes de présentation de l'événement
- Logo (grand) sur les supports print de l'événement (kakémono/affiche/etc.)
- Logo (grand) diffusé sur les écrans
- Logo (grand) dans les e-mails de promotion de l'événement
- Mise en avant du sponsor sur LinkedIn lors de son engagement (6K abonnés)
- Logo sur les communiqués de presse de l'UECC
- Logo sur le tote bag de l'événement
- Article de blog sous forme d'interview et relais sur notre compte LinkedIn

ÉVÉNEMENT #UECC2023

NOS FORMULES DE PARTENARIAT

PACKAGE PLATINE – 6 500,00€ HT (8 000,00€ HT non-adhérent)

1 espace de 6 m2, emplacement stratégique comprenant :

1 empreinte moquette

1 mange-debout & 2 tabourets

1 insert dans le welcome pack

3 entrées partenaires journée

2 entrées partenaires soirée des 10 ans

1 intervention en table ronde

Récupération des leads en post-event

Invitation personnalisée partenaire des UECC

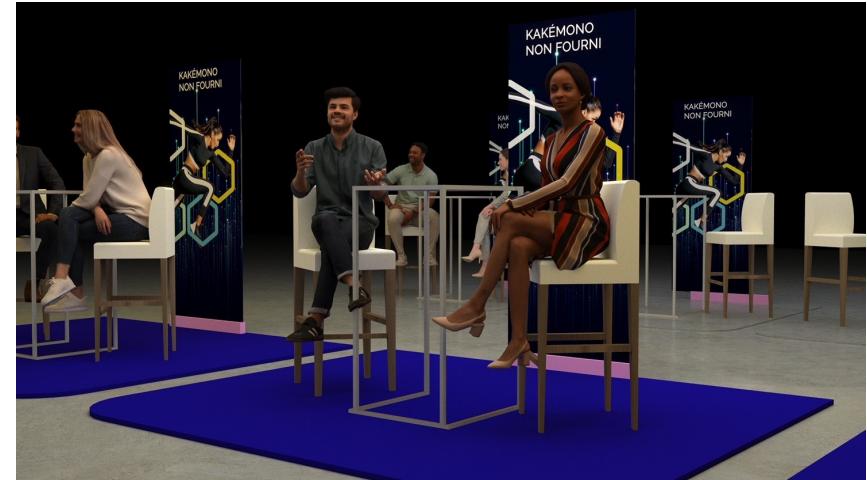


Photo non contractuelle

VISIBILITÉ

- Logo (moyen) sur la page de l'événement
- Logo (moyen) sur les plaquettes de présentation de l'événement
- Logo (moyen) sur les supports print de l'événement (kakémono/affiche/etc.)
- Logo (moyen) diffusé sur les écrans
- Logo (moyen) dans les e-mails de promotion de l'événement
- Mise en avant du sponsor sur LinkedIn lors de son engagement (6K abonnés)
- Logo sur les tours de cou de l'événement
- Article de blog sous forme d'interview et relais sur notre compte LinkedIn

ÉVÉNEMENT #UECC2023

NOS FORMULES DE PARTENARIAT

PACKAGE OR – 4 800,00€ HT (6 000,00€ HT non-adhérent)

1 espace de 6 m2, emplacement stratégique comprenant :

1 empreinte moquette

1 mange-debout & 2 tabourets

1 insert dans le welcome pack

3 entrées partenaires journée

2 entrées partenaires soirée des 10 ans

1 intervention en introduction de table ronde

Récupération des leads en post-event

Invitation personnalisée partenaire des UECC



Photo non contractuelle

VISIBILITÉ

- Logo (moyen) sur la page de l'événement
- Logo (moyen) sur les plaquettes de présentation de l'événement
- Logo (moyen) sur les supports print de l'événement (kakémono/affiche/etc.)
- Logo (moyen) diffusé sur les écrans
- Logo (moyen) dans les e-mails de promotion de l'événement
- Mise en avant du sponsor sur LinkedIn lors de son engagement (6K abonnés)
- Citation dans l'article de blog sous forme d'interview et relais sur notre compte LinkedIn

ÉVÉNEMENT #UECC2023

NOS FORMULES DE PARTENARIAT

PACKAGE ARGENT – 2 500,00€ HT (3 500,00€ HT non-adhérent)

1 espace de 4 m² comprenant :

1 mange-debout & 2 tabourets

3 entrées partenaires **journée**

2 entrées partenaires **soirée** des 10 ans

Récupération des **leads** en post-event

Invitation personnalisée partenaire des UECC

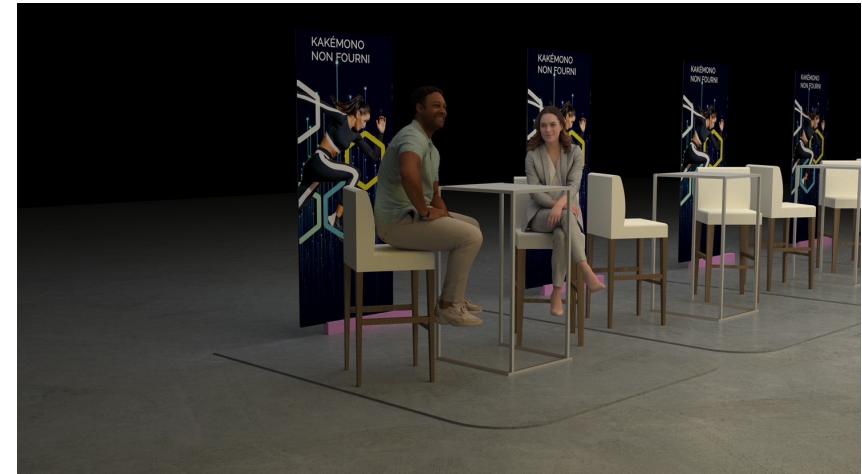


Photo non contractuelle

VISIBILITÉ

- Logo (petit) sur la page de l'événement
- Logo (petit) sur les plaquettes de présentation de l'événement
- Logo (petit) sur les supports print de l'événement (kakémono/affiche/etc.)
- Logo (petit) diffusé sur les écrans
- Logo (petit) dans les e-mails de promotion de l'événement
- Mise en avant du sponsor sur LinkedIn lors de son engagement (6K abonnés)

ÉVÉNEMENT #UECC2023

NOS FORMULES DE PARTENARIAT

PACKAGE BRONZE – 750,00€ HT (1 200,00€ HT non-adhérent)

2 entrées partenaires **journée**

1 entrée partenaires **soirée** des 10 ans

VISIBILITÉ

- Logo (petit) sur la page de l'événement
- Logo (petit) sur les plaquettes de présentation de l'événement
- Logo (petit) sur les supports print de l'événement (kakémono/affiche/etc.)
- Logo (petit) diffusé sur les écrans
- Logo (petit) dans les e-mails de promotion de l'événement
- Mise en avant du sponsor sur LinkedIn lors de son engagement (6K abonnés)

ÉVÉNEMENT #UECC2023

NOS FORMULES DE PARTENARIAT

OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES

Animation sur le salon : prix sur demande
(Ex : PhotoBooth, Station de recharge, humoriste,
séance de dédicace, etc.)

Place supplémentaire journée : 150,00€ HT (limité à une place)

Place supplémentaire soirée : 250,00€ HT (limité à une place)

Récupération des leads post-event (Package Bronze) : 500,00€ HT



ÉVÉNEMENT

#UECC2023

	DIAMANT	PLATINE	OR	ARGENT	BRONZE
PRIX ADHÉRENT	15 000,00€ HT	6 500,00€ HT	4 800,00€ HT	2 500,00€ HT	750,00€ HT
PRIX NON-ADHÉRENT		8 000,00€ HT	6 000,00€ HT	3 500,00€ HT	1 200,00€ HT
Espace d'exposition avec emplacement stratégique comprenant : 1 x mur d'image (fichier créé à fournir- / 1 x empreinte moquette / 1 x mange-debout & 2 x tabourets hauts	9m2	-	-	-	-
Espace d'exposition avec emplacement stratégique comprenant : 1 x empreinte moquette / 1 x mange-debout & 2 x tabourets hauts		6m2	6m2	-	-
Espace d'exposition comprenant : 1 x mange-debout & 2 x tabourets hauts	-	-	-	Env. 4m2	-
1 x insert dans le "Welcome Pack"	✓	✓	✓	-	-
Entrées "Journée"	5	4	4	3	2
Entrées "Soirée des 10 ans"	2	2	2	2	1
Intervention	✓	✓	✓	-	-
Récupération des leads post-event	✓	✓	✓	✓	En option (500,00€)
Invitation personnalisée	✓	✓	✓	✓	✓
VISIBILITÉ					
Logo sur le site de l'événement	GRAND	MOYEN	MOYEN	PETIT	PETIT
Logo sur les plaquettes de l'événement	GRAND	MOYEN	MOYEN	PETIT	PETIT
Logo sur les supports prints de l'événement (kakémono, affiche)	GRAND	MOYEN	MOYEN	PETIT	PETIT
Logo diffusé sur les écrans	GRAND	MOYEN	MOYEN	PETIT	PETIT
Logo dans les e-mails de promotion de l'événement	GRAND	MOYEN	MOYEN	PETIT	PETIT
Mise en avant du sponsor sur LinkedIn lors de son engagement (6000 abonnés)	✓	✓	✓	✓	✓
Logo sur les communiqués de presse de l'événement	✓	-	-	-	-
Logo sur tote bag	✓	-	-	-	-
Logo sur tour de cou	-	✓	-	-	-
Article de blog sous forme d'interview et relais sur notre compte LinkedIn	✓	✓	-	-	-
Citation dans l'article de blog et relais sur notre compte LinkedIn	-	-	✓	-	-
OPTIONS					
Place supplémentaire "Journée"		150,00€ HT (limité à 1 place)			
Place supplémentaire "Soirée"	250,00€ HT (limité à 1 place)				
Animation sur salon (Ex : Photobooth, station de recharge, humoriste, ...)	sur demande				

ÉVÉNEMENT #UECC2023

SOIRÉE

HEXATRUST FÊTE SES 10 ANS

Cette année, la soirée des UECC sera l'occasion pour Hexatrust de se retrouver entre adhérents et personnalités VIP pour célébrer ses 10 ans !

Hexatrust continuera de faire rayonner les femmes dans la cyber
#DénonceTaCyberHeroine

CHEZ ANGIE

Une immersion dans un univers tout autant festif que décalé : cette forêt contemporaine se découvre et s'apprivoise en parcourant les espaces qui composent cette grande bulle festive où lasers et néons côtoient allègrement végétaux et matériaux naturels...

105, RUE DU FAUBOURG SAINT HONORÉ - 75008 PARIS



PARTENARIAT #UECC2023

INSCRIPTION

Vous souhaitez devenir partenaire des #UECC23 ?

Retournez ce bulletin par e-mail aux adresses suivantes : mlatard@hexatrust.com & clemoigne@hexatrust.com

Entreprise :

Nom :

Prénom :

Fonction :

E-mail :

Téléphone :

Souhaite devenir partenaire des UECC 2023 (case à cocher) :

Diamant Platine Or Argent Bronze

Signature et cachet de l'entreprise :

CONDITIONS GÉNÉRALES

Article 1 - Généralités

Les modalités d'organisation de l'Evènement, notamment sa date d'ouverture, sa durée, l'emplacement où il se tiendra, le programme sont déterminées par l'organisateur et peuvent être modifiées à son initiative.

Dans le cas où l'organisateur est contraint de constater que pour des raisons majeures, des motifs imprévisibles ou économiques, l'Evènement ne peut avoir lieu, les engagements de participation sont annulés et les sommes disponibles, après paiement des dépenses engagées, sont réparties entre les exposants, au prorata des sommes versées par chacun d'entre eux. En cas de menace pour la sécurité du public, l'exposant confie à l'organisateur le soin d'apprécier si l'Evènement doit être interrompu, évacué ou reporté et s'engage à ne pas lui en faire grief a posteriori.

L'organisateur peut décider d'annuler ou reporter l'Evènement pour des raisons liées à la sécurité et la sûreté des personnes.

Article 2 - Conditions de participation

En raison d'un nombre de places limitées, l'organisateur se réserve le droit de sélectionner les participants sur la base d'un ordre de priorité pour l'acceptation des demandes de participation. Les adhérents Hexatrust seront prioritaires. Les partenaires extérieurs qu'en à eux devront obligatoirement respecter les valeurs d'Hexatrust pour pouvoir prétendre à un pack de sponsoring. Cette décision ne peut faire l'objet d'aucune contestation ultérieure.

Article 3 - Demande de participation

Toute personne désirant participer adresse à l'organisateur une demande de participation. Sauf si l'organisateur refuse la participation demandée, l'envoi de cette demande de participation constitue un engagement ferme et irrévocable de payer l'intégralité du prix du pack.

Article 5 - Cession / Sous-location

Sauf autorisation écrite et préalable de l'organisateur, un exposant ne peut céder, sous-louer ou partager, à titre onéreux ou gratuit, tout ou partie de l'emplacement qui lui a été attribué par l'organisateur. Néanmoins, plusieurs exposants peuvent être autorisés à réaliser une présentation d'ensemble, à condition que chacun d'eux ait obtenu au préalable par écrit l'agrément de l'organisateur et ait souscrit une demande de coparticipation.

Article 6 – Retrait

En cas de désistement ou de non-occupation du stand pour une cause quelconque, les sommes versées et/ou restant dues partiellement ou totalement, au titre du contrat sont acquises à l'organisateur, même en cas de relocation à un autre participant.

Article 7 - Prix

Le prix des packs est déterminé par l'organisateur et peut être révisé par l'organisateur en cas de modification des éléments qui le composent, notamment en cas de modification du prix des matériaux, de la main d'œuvre, des transports et des services ainsi que des dispositions fiscales et sociales.

Article 8 - Conditions de paiement

Tout contrat signé doit être honoré/payé dans les délais demandés, sans possibilité d'annulation. En cas d'annulation, l'exposant ne sera pas remboursé.

Article 9 - Défaut de paiement

Le fait pour un exposant de ne pas respecter les échéances et les modalités de paiement visées à l'article précédent, autorise l'organisateur à faire application des stipulations de l'article 6 « Retrait ».

CONDITIONS GÉNÉRALES

Article 10 - Répartition des stands

Les partenaires pourront choisir leur emplacement parmi ceux disponibles, si aucune précision faites, l'organisateur se laisse le choix du placement sur l'Evénement. Pour tenir compte des contingences d'organisation de l'Evènement, l'organisateur peut modifier l'emplacement initialement prévu. Cette modification n'autorise pas l'exposant à résilier unilatéralement son contrat de participation. La responsabilité de l'organisateur n'est pas engagée s'il apparaît une différence entre les cotes indiquées et les dimensions réelles du stand. Le plan indique le découpage général des îlots environnant l'emplacement attribué. Ces indications, valables à la date d'établissement du plan, sont données à titre d'information et sont susceptibles de modifications qui peuvent ne pas être portées à la connaissance de l'exposant.

Article 11 - Installation et décoration des stands

L'installation des stands est conçue selon le plan général établi par l'organisateur. La décoration particulière des stands est effectuée par les exposants et sous leur responsabilité. Elle doit respecter les règlements de sécurité édictés par les pouvoirs publics ainsi que le plan général de décoration et la signalétique arrêtés par l'organisateur. L'organisateur détermine les modalités d'affichage, les conditions d'emploi de tous procédés sonores, lumineux ou audiovisuels, ainsi que les conditions dans lesquelles peut être organisé tout spectacle, attraction, opération promotionnelle, animation, sondage ou enquête d'opinion dans l'enceinte de l'Evènement. Pour toute demande de mobilier en plus, les exposants doivent se renseigner auprès de l'agence WMH concernant sa faisabilité et facturation.

Article 12 - Remise en état

L'organisateur décline toute responsabilité concernant les installations édifiées par les exposants. Les exposants prennent les emplacements dans l'état où ils les trouvent et doivent les laisser dans le même état à l'issue de l'Evènement, tous frais engagés par l'exposant ou par l'organisateur pour la remise en état de l'emplacement étant à la charge de l'exposant. Toute détérioration, notamment des locaux et installations dans lesquels se tient l'Evènement, causée par un exposant ou par ses installations, matériels ou marchandises est à la charge de cet exposant.

Article 13 - Autorisations particulières

Tout aménagement, toute installation de machines ou appareils qui ne peuvent être mis en place ou montés qu'en empruntant le stand d'autres exposants est fait sur autorisation de l'organisateur et à la date fixée par lui.

Article 14 - Collecte et traitement des données personnelles

L'exposant est informé du fait que les informations à caractère personnel communiquées via l'un des formulaires présents sur le site des UECC ou à travers le présent contrat de participation font l'objet d'un traitement informatique par Hexatrust destiné à la bonne exécution du contrat et notamment la parfaite information de l'exposant et l'envoi des documents qui faciliteront sa visite, la gestion de sa participation, son référencement sur les supports de communication de l'Evènement, son accès à l'Evènement et son bon déroulement.

Ces informations permettent également à Hexatrust d'établir des statistiques sur la fréquentation de l'Evènement afin de pouvoir répondre au plus près des intérêts des participants au fil des éditions.

En l'absence de réponse par l'exposant à l'une des informations demandées, ce dernier s'expose à ce que sa demande de participation ne soit pas correctement traitée.

L'exposant est également informé que, sauf opposition de sa part en se connectant à son espace de désabonnement, en cochant les cases dédiées sur l'un des formulaires en ligne le cas échéant, via le lien de désinscription présent dans les emails d'Hexatrust ou par courrier à l'adresse ci-dessous, il pourra être amené à recevoir des invitations et des informations concernant l'actualité d'Hexatrust et de ses adhérents, mais également, des offres commerciales des partenaires de l'organisateur. Conformément à la loi Informatique et liberté du 6 janvier 1978, l'exposant bénéficie d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement des informations qui le concernent, qu'il peut exercer à tout moment via son espace personnel en ligne ou par courrier à l'adresse suivante : HEXATRUST, Campus Cyber, 5-7 Rue Bellini, 92800 Puteaux ou par email à l'adresse suivante Oliver Weber : o.weber@ow-avocat.com

Les données transmises par l'exposant seront conservées par Hexatrust pendant les durées légales en vigueur afférentes à chacune des finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Pour plus d'information, l'exposant est invité à consulter la politique de confidentialité présente sur le site d'Hexatrust.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Article 15 - Catalogue et diffusion des renseignements fournis par les exposants

Les exposants autorisent l'organisateur à publier, sous forme numérique ou imprimée, les renseignements fournis sur le site internet de l'Evènement, dans le catalogue des exposants et sur tout autre support de communication concernant l'Evènement (guides, plans). Les exposants autorisent également l'organisateur à publier sur ses supports de communication les photographies de l'Evènement sur lesquelles ils sont susceptibles d'apparaître. L'organisateur est seul titulaire des droits de publication et de vente du catalogue des exposants, ainsi que des droits se rapportant à la publicité contenue dans ce catalogue. Il peut concéder tout ou partie de ces droits. Les renseignements nécessaires à la rédaction du catalogue sont fournis par les exposants sous leur responsabilité. L'organisateur ne peut être tenu responsable des omissions ou des erreurs de reproduction, de composition ou autres, qui peuvent se produire.

L'organisateur se réserve le droit de modifier, supprimer ou grouper les inscriptions chaque fois qu'il le jugera utile, ainsi que de refuser ou modifier les textes d'annonces payantes qui seraient de nature à nuire aux autres exposants.

Article 16 – Accès à l'Evènement

Seuls les badges d'entrée délivrés par l'organisateur peuvent donner accès à l'Evènement. La distribution, la reproduction ou la vente par un exposant en vue d'en tirer profit, de titres d'accès émis par l'organisateur est interdite et possible de poursuites judiciaires. L'organisateur se réserve le droit d'interdire l'accès ou de faire expulser toute personne, dont la présence ou le comportement seraient préjudiciable ou de nature à porter atteinte aux intérêts protégés des participants ou à l'éthique des affaires, à la sécurité, la tranquillité ou l'image de l'Evènement, ou à l'intégrité des différents sites.

Article 17 – Sécurité

L'exposant est tenu de respecter les mesures de sécurité imposées par les autorités administratives ou judiciaires, ainsi que les mesures de sécurité éventuellement imposées par l'organisateur tout au long de l'Evènement. L'organisateur se réserve le droit de vérifier le respect de ces mesures. La surveillance est assurée sous le contrôle de l'organisateur ; ses décisions concernant l'application des règles de sécurité sont d'exécution immédiate.

Article 18 - Application des Conditions générales

Toute infraction aux dispositions des présentes conditions générales et au règlement intérieur édicté par l'organisateur, peut entraîner, au besoin avec l'assistance de la force publique, l'exclusion de l'exposant contrevenant et ce, même sans mise en demeure et/ou le paiement d'une indemnité. Il en est notamment ainsi pour la non-conformité de l'agencement, le non-respect des règles de sécurité, la non occupation du stand et/ ou chambre, la présentation de produits non conformes à ceux énumérés dans la demande de participation, la vente comportant livraison immédiate et sur place à l'acheteur. En cas d'exclusion, le montant de la participation et/ou le solde non encore acquitté des sommes dues en vertu du contrat reste acquis à l'organisateur. Une indemnité sera réclamée par l'organisateur à titre de dommages et intérêts en réparation des préjudices d'image, matériels et organisationnels subis lors de l'Evènement, sans préjudice des frais engagés pour fermer le stand. L'organisateur dispose à cet égard d'un droit de rétention sur les articles exposés et les éléments mobiliers ou décoratifs appartenant à l'exposant.

Article 19 - Modification des conditions générales

L'organisateur se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus aux présentes et d'apporter à celles-ci toutes modifications ou adjonctions nécessaires qui deviennent immédiatement exécutoires.

Article 20 - Contestations

Dans le cas de contestation, l'exposant s'engage à soumettre sa réclamation à l'organisateur avant toute procédure. Toute action introduite avant l'expiration d'un délai de quinze jours à partir de cette déclaration est, du consentement formel de l'exposant, déclarée non recevable. En cas de contestation, les tribunaux du siège de l'organisateur sont seuls compétents. Le présent contrat est soumis au droit français.

NOUS CONTACTER

Pour toute demande d'informations, merci de contacter

Marion LATARD - mlatard@hexatrust.com

Chloé LE MOIGNE - clemoigne@hexatrust.com

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ

<https://www.hexatrust.com>





SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE :
À VOS DATA, PRÊTS, PARTEZ !

H E X A T R U S T

CLOUD CONFIDENCE & CYBERSECURITY

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

CYBERSÉCURITÉ &
CLOUD DE CONFIANCE

LE CENTQUATRE

19 SEPTEMBRE 2023

DOSSIER DE SPONSORING